

# Bulletin de Santé du Végétal

## Grandes cultures



n° 28

09 octobre 2018

BSV  
Bretagne

### En Bref

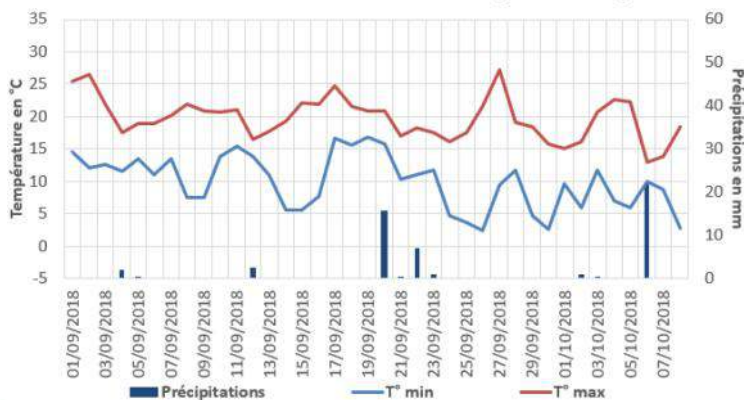
Colza	Limaces	●	Dégâts observés de faible ampleur (70% ont dépassé la période de risque). Les conditions climatiques prévues sont favorables aux limaces mais aussi à la croissance des colzas.
	Petite Altise	●	Aucun signalement dans le réseau.
	Grosse altise	● ●	Pic de vol dépassé, les piégeages sont en baisse. Légère hausse de la surface foliaire consommée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque. Vigilance sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade « 3 feuilles » (30 % dans le réseau). Conditions climatiques moyennement favorables à leur activité.
	Tenthrede de la rave	● ●	Conditions climatiques moyennement favorables à leur activité. Le pourcentage moyen de plantes avec symptômes est en légère hausse. La surface moyenne de feuilles consommées est en baisse. Vigilance sur l'évolution des dégâts en cas de présence de larves (évolution rapide).
	Pucerons	● ●	Conditions climatiques moyennement favorables aux pucerons. Maintenir une vigilance dans les parcelles où leur présence a déjà été signalée (8 parcelles du réseau ont dépassé le seuil indicatif de risque). Des pucerons momifiés sont observés (présence d'auxiliaires).
	Divers		Taupins signalées dans le sud 29 et 56. Stades végétatifs très hétérogènes au sein des parcelles

Céréales	Mesures prophylactiques	Mise en œuvre de mesures permettant de prévenir le développement des maladies et/ou des ravageurs.
----------	-------------------------	--

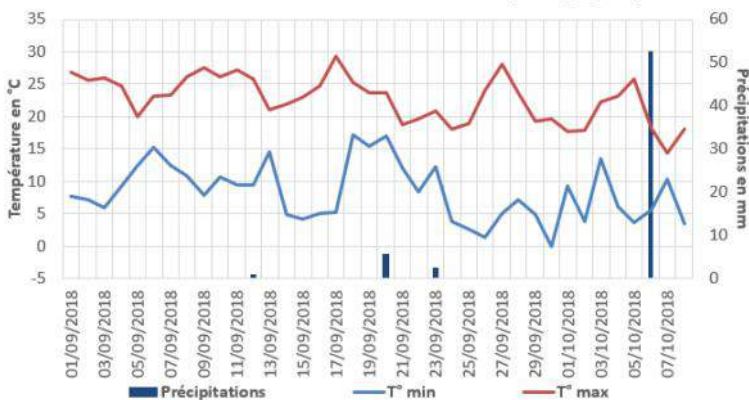
Maïs	Pyrale	Réaliser un sondage larvaire dans vos parcelles pour évaluer leur présence : observation importante pour appréhender le risque pour la prochaine campagne.  Broyage des cannes de maïs indispensable quelque soit le niveau d'infestation (prévention).
------	--------	---

Légende des risques	
Risque faible	●
Risque moyen	●
Risque fort	●

Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Données météo sur la station de Rennes 35 (Saint grégoire)



## COLZA

34 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 11, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 7, Morbihan : 10).

### Stades

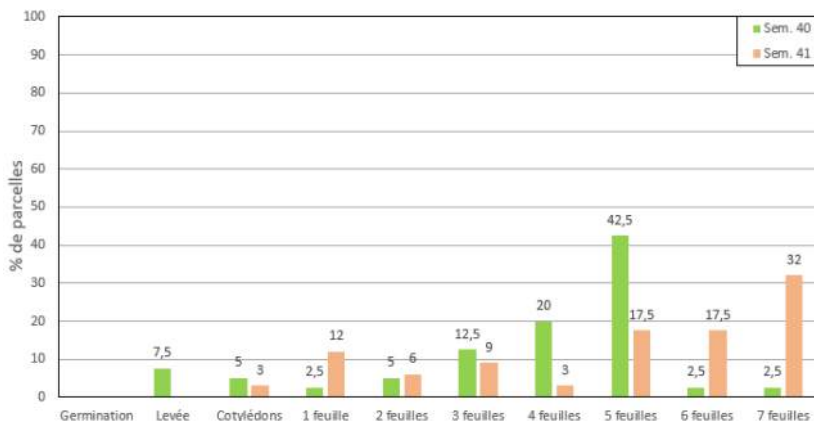
Stade moyen : 7 feuilles

Stade minimum : cotylédons

Stade maximum : 7 feuilles

les stades végétatifs du colza sont hétérogènes au sein des parcelles.

Les semis de septembre n'ayant presque pas bénéficié de pluie, les colzas sont toujours en cours de levée et donc plus sensibles à tout ravageur. Les densités seront vérifiées plus tard.



### Ravageurs

#### Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

70% des parcelles du réseau ont dépassé la période indicatif de risque.

Résultat des piégeages : piégeage dans 1 parcelle (1 limace/m<sup>2</sup>) sur 9 parcelles suivies.

Observation des plantes : pas de signalement de dégâts sur les 9 parcelles observées encore dans la période de risque.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. page 7),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Les dégâts observés dans les parcelles restent de faible ampleur. Les conditions climatiques sont favorables aux limaces mais aussi au développement végétatif des colzas. Risque **faible**.

Environ 30% des parcelles sont encore dans la période de risque vis-à-vis des limaces.

Vigilance sur les parcelles à risque (présence de paille ou de résidus mal dispersés, sol argileux et motteux, précédent cultural à risque, travail du sol superficiel, ...) et encore dans la période de sensibilité (inférieur à 3 feuilles).

Méthodes alternatives :

⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Pour un complément d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant :

[www.ecophyto-pro.fr/data/2014\\_depliant\\_ecophyto\\_limaces\\_bat\\_bd.pdf](http://www.ecophyto-pro.fr/data/2014_depliant_ecophyto_limaces_bat_bd.pdf)

### ***Altise des crucifères (petite altise) et altise d'hiver (grosse altise)***

Observations issues des parcelles du réseau :

**Piégeages des altises des crucifères :** aucun signalement.

**Piégeages des altises d'hiver :** 27 cuvettes avec piégeage sur 34 relevées : en moyenne 22 individus par piège.

**Observation des morsures :** 8 parcelles sur les 10 encore dans la période de sensibilité présentent des morsures : en moyenne 45% des plantes présentent des morsures avec 11.75% de surface foliaire détruite.

**Période et seuil indicatif de risque :**

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

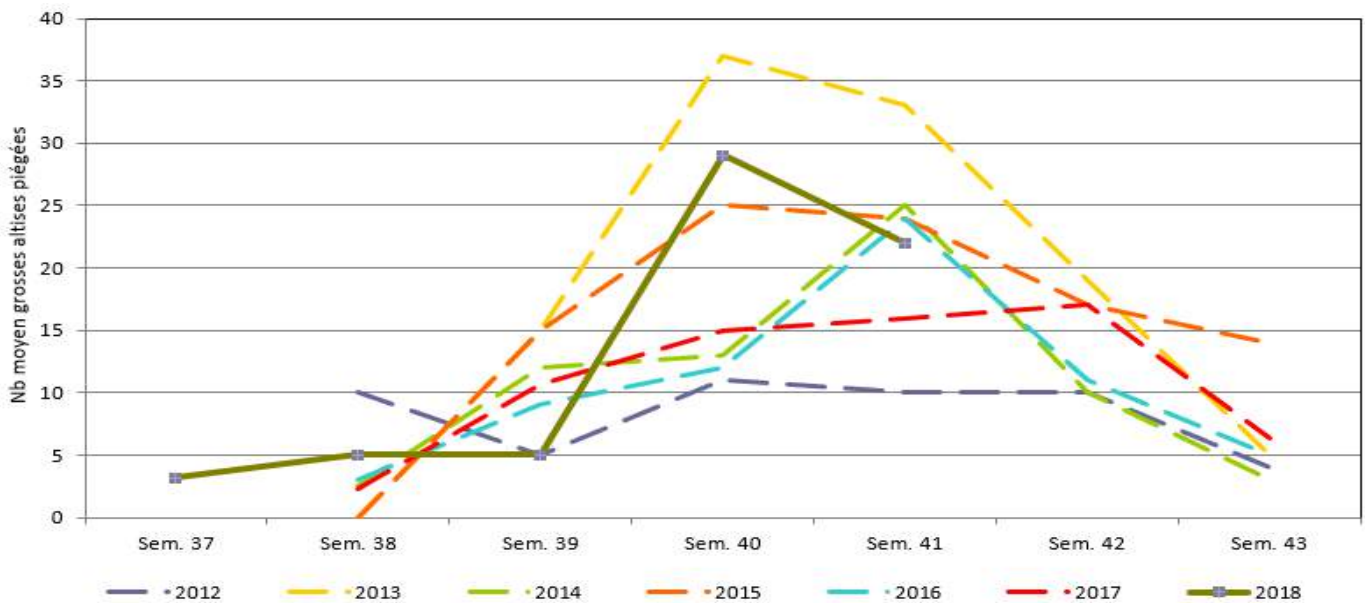
**Analyse de risque :**

Le nombre moyen d'individus piégés est en baisse par rapport à la semaine précédente, le pic de vol est dépassé. Depuis les dernières observations on constate une légère hausse de la surface foliaire consommée. Il n'y a aucun dépassement de seuil indicatif de risque.

Vigilance dans les parcelles n'ayant pas encore dépassé le stade « 3 feuilles ». Les conditions climatiques sont moyennement favorables à leur activité mais favorables au développement végétatif du colza. Surveiller les cuvettes, le développement végétatif de la culture et l'évolution potentielle des dégâts.

Risque **faible** pour les parcelles ayant dépassé le stade « 3 feuilles ». Ponctuellement **moyen** pour les parcelles peu poussantes n'ayant pas atteint le stade « 3 feuilles ».

*Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes*



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Source : Terres Inovia



Grosses altises et tenthrède adulte piégés

Source : FREDON Bretagne

### *Tenthrede de la rave*

#### Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultat des piégeages** : 6 cuvettes avec piégeage sur 20 relevées : en moyenne 3 adultes par piège.

**Observation des plantes** : 9 parcelles avec des dégâts sur les 23 suivies qui sont encore dans la période à risque : en moyenne 55% des plantes présentant des attaques et en moyenne 8.5% de la surface foliaire détruite.

#### Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

#### Analyse de risque :

Les conditions climatiques sont moyennement favorables à l'activité des tenthrèdes. Le pourcentage moyen de plantes avec symptômes est en légère hausse. La surface moyenne de feuilles consommées est en baisse (larves dévorent les feuilles et ne laissent que les nervures).

**Poursuivre l'observation très régulière des parcelles car les dégâts peuvent évoluer rapidement en cas de présence de larves.**

Risque **faible** pour les parcelles sans signalement, **moyen** à **fort** selon la population de larves et la dynamique dans les prochains jours.

Larve de tenthrède de la rave



Source : Fredon Bretagne

Adulte de tenthrède de la rave



Source : Terres Inovia

#### Cycle biologique :

Il peut y avoir jusqu'à 3 générations par an selon les conditions climatiques.

La première génération d'adultes apparaît en mai, pond sur les bords des feuilles puis les larves apparaissent une semaine après sur les crucifères de printemps et sont actives.

La seconde génération vole au début de l'été (juillet) et pond dans les repousses de colza sur lesquelles se développent les larves. Suivant les conditions estivales, les larves peuvent rentrer en diapause ou se transformer en adultes.

La troisième génération d'adultes apparaît alors en septembre que si les conditions climatiques leur sont favorables (un automne sec et chaud). Ils colonisent les jeunes cultures de colza. A 20°C, les larves peuvent dévorer en 24 heures le double de leur poids initial. Ce sont les larves âgées (au dernier stade larvaire qui dure une dizaine de jour) qui occasionnent les dégâts foliaires qui évoluent très rapidement, de jour en jour puis cessent brutalement car les larves sont en fin de développement larvaire et s'enfouissent dans le sol.

Il est fréquent d'observer des captures conséquentes d'adultes dans les cuvettes (mise en alerte). Les adultes ne sont pas nuisibles pour la culture. Pour autant, cela ne présage pas forcément une présence abondante de larves ultérieures dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elle dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

## *Pucerons*

### Observations issues des parcelles du réseau :

**Pucerons verts du pêcher** : 8 parcelles (sur 18 observées) avec 48% des plantes touchées. 6 parcelles aux stades 5-6 feuilles ont dépassé le seuil indicatif de risque.

**Pucerons cendrés du chou** : 1 parcelle (sur 15 observées) avec 10% de plantes touchées.

### Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

### Analyse de risque :

Conditions climatiques moyennement favorables à leur arrivée dans les parcelles. Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles pour suivre l'évolution des populations. Des pucerons momifiés sont observés dans les parcelles.

Pression **faible** à **moyenne** selon leur présence dans les parcelles.

### Biologie :

#### **Pucerons verts du pêcher :**

Le développement de ce puceron est conditionné par les conditions climatiques et en particulier la température.

⇒ Longévité de l'adulte : 3 mois à 5°C, 10 jours à 25°C.

⇒ Longévité de la larve : 21 jours à 10°C, 7 jours à 25°C.

## *Divers*

⇒ Des attaques de taupins ont été signalées dans le Sud 29 et 56 allant parfois jusqu'à la destruction totale de la culture.

⇒ Les stades végétatifs des pieds de colza au sein des parcelles sont hétérogènes



Colza au **stade cotylédon** et au **stade 6 feuilles** dans une parcelle  
Source : FREDON Bretagne

## BLE

Des mesures peuvent être mises en œuvre pour limiter l'arrivée ou la propagation des maladies et/ou des ravageurs en perturbant leur cycle de développement.

Les mesures prophylactiques pouvant être mises en place sont les suivantes :

### *Date de semis :*

- ⇒ **Éviter les semis trop précoces** : ne pas semer avant le 20 octobre. en Bretagne, la période de semis idéale est comprise entre le 20 – 25 octobre et le 10 novembre. Plus le semis est précoce, plus la culture est soumise à une grande période de contamination aux maladies qui, au final, peuvent s'exprimer intensément, telles que des attaques de **piétin échaudage** (développement du champignon limité par des températures froides) et éventuellement de **piétin-verse** (période de contamination plus importante en cas de semis précoce). Cela permet également de limiter la pression de certains ravageurs tels que les **pucerons** (*Rhopalosiphum padi*) qui peuvent être vecteurs de la **jaunisse nanisante de l'orge**.
- ⇒ **Décaler la date de semis** : cela permet également de limiter la levée des plantes adventices, notamment certaines graminées qui germent préférentiellement à l'automne.

### *Variétés :*

- ⇒ **Sensibilité variétale** : la sensibilité de la variété est un élément clé pour permettre de raisonner la lutte sur des maladies comme la septoriose, les rouilles, le piétin-verse, l'oïdium ou la fusariose sur épis.
- ⇒ **Choisir une variété tolérante** : il est important d'opter pour une variété tolérante aux maladies foliaires (septoriose, rouilles, oïdium), à la jaunisse nanisante de l'orge (variétés d'orge tolérantes : Amistar, Rafaela, Haxagon, Margaux, KWS Borrelly), à la fusariose sur épis et au piétin-verse, notamment dans les parcelles à risque agronomique fort.

### *Travail du sol :*

- ⇒ Enfouir et broyer finement les résidus de culture du précédent permettant ainsi de limiter le potentiel infectieux de certaines maladies (piétin-verse, fusariose des épis).
- ⇒ Utiliser un éparpilleur de menue paille pour éviter des effets andains derrière la moissonneuse-batteuse. (prévention du piétin échaudage).
- ⇒ Détruire les repousses de céréales et des graminées adventices qui peuvent être des relais pour certaines maladies (rouille jaune, rouille brune) et des réservoirs à pucerons.
- ⇒ Éviter les sols motteux et la présence de résidus de culture favorisant l'activité des limaces (humidité et nourriture).

### *Densité de semis :*

- ⇒ Éviter les semis trop denses qui peuvent accentuer le développement de certaines maladies (oïdium) en maintenant une humidité dans la végétation et qui sont également propices à la verse en végétation.

### *Rotation :*

- ⇒ Permettre de diminuer la pression de certaines maladies (piétin-verse, piétin échaudage, fusariose des épis) qui se conservent dans le sol.
- ⇒ Alternier les cultures d'hiver et de printemps pour permettre de couper le cycle de la flore adventice, ne pas spécialiser la flore présente et limiter les risques de résistance.

### *Chaulage :*

- ⇒ Supprimer le chaulage avant l'implantation des céréales. Le chaulage favorise le piétin échaudage.

## MAÏS

### Ravageurs

### Pyrales

Pour les parcelles qui ne sont pas encore récoltées, il serait intéressant de les observer et d'y réaliser des sondages larvaires pour évaluer la pression exercée par les larves de pyrale. Cette année, la pression a pu être forte. Cette observation réalisée à cette période de l'année permettrait de bien connaître la situation et de prévoir pour la prochaine campagne.

Méthode d'observation :

Il faut prélever 5 pieds à suivre sur cinq placettes prises au hasard, les disséquer et dégager les épis.

Les larves doivent être dénombrées sur ces 25 plantes pour obtenir le nombre moyen de larve(s) par plante.

#### Méthodes prophylactiques :

Après la récolte, le **broyage fin et ras** des cannes de maïs (fourrage et grain) avec un broyeur à axe horizontal est fortement recommandé. Cette intervention permet d'éliminer 50 à 70% des larves. En maïs grain, le broyeur sous bec des moissonneuses n'a pas une efficacité suffisante en comparaison à un passage spécifique de broyeur post récolte. L'incorporation des résidus est la seconde étape indispensable qui réduit encore les chances de survie des larves. Le labour, permettant d'enfouir à une plus grande profondeur, sera plus efficace que les autres techniques de travail du sol.

Dans les parcelles de maïs fourrage bien infestées (observation de dégâts avant récolte), un dessouchage suivi d'un enfouissement est recommandé pour éliminer les larves qui peuvent se trouver dans le bas des tiges.

Le broyage des cannes constitue également une mesure essentielle pour limiter les attaques d'helminthosporiose sur maïs et de fusariose sur les céréales suivantes.

Larve de pyrale



Source : Fredon Bretagne

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS  
Animateurs Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négocier Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*